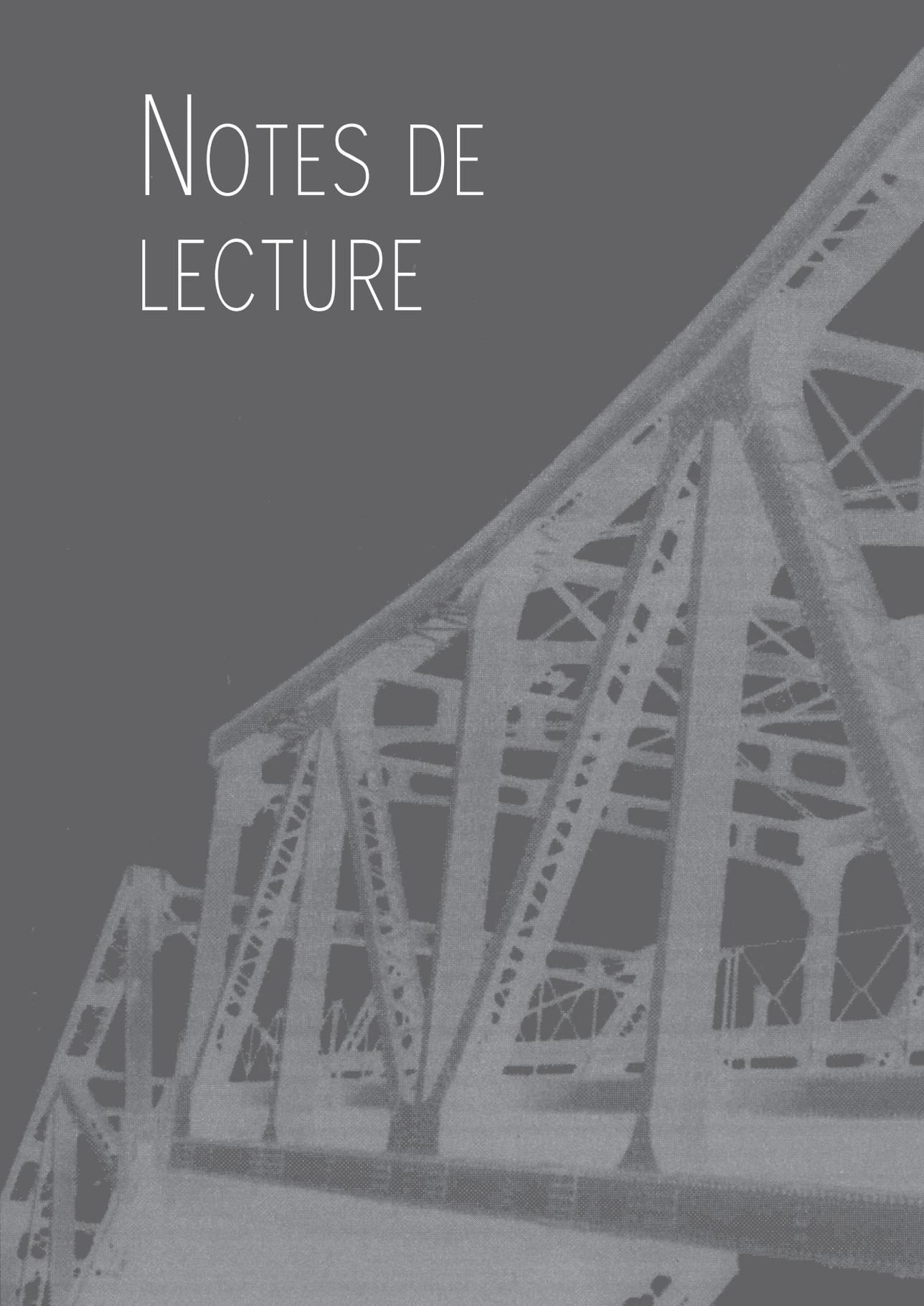


NOTES DE LECTURE



Œuvres générales, francophonie européenne, français du Canada

Jean-Louis CHISS (dir.), *Le FLE et la francophonie dans le monde*, Paris, Colin, 2021, 352 pp.

Le Président de la République française a récemment réaffirmé, dans un discours tenu à l'Institut de France le 20 mars 2018, l'intention de "redonner à la langue française sa place et son rôle dans le monde, dans le respect du plurilinguisme"¹. Dans ce discours il exprimait une claire volonté politique de soutenir l'apprentissage du français dans le monde et son utilisation dans la communication internationale et dans la création artistique, tout en reconnaissant la nécessité, pour atteindre ces objectifs, de "faire grandir, en particulier en France, la conscience d'appartenir au monde francophone"². En tant que francophiles on ne peut que se réjouir de la mise en place d'un tel programme, à plusieurs occasions invoqué dans le présent volume, dont la réalisation cependant exige une connaissance plus généralisée des méthodologies d'enseignement du français, en France et ailleurs, et une prise de conscience de la complexité et du dynamisme de l'univers francophone.

Les contributions ici réunies offrent des synthèses très utiles dans cette direction: sans s'attarder sur des informations que l'on peut donner pour acquises chez les professionnels de l'enseignement du français, les six sections de l'ou-

1 <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/03/20/une-ambition-pour-la-langue-francaise-et-le-plurilinguisme>.

2 *Ibid.* Signalons cependant que la campagne lancée par l'Institut français sur les réseaux sociaux pour la rentrée 2022, semble s'éloigner sensiblement de cet objectif en invitant à apprendre le français A.O.C.: cf. "All'Institut français, impara il francese D.O.C.!", <https://www.youtube.com/watch?v=S3aChBH9rc4>; <https://www.facebook.com/watch/?v=846787779639920>.

vrage invitent à mettre en question certaines idées reçues pour s'ouvrir à cette approche plurielle prônée par le CECRL depuis le début de ce XXI^e siècle. Elles font ressortir d'ailleurs d'intéressantes corrélations entre les situations et pratiques pédagogiques en France, dans les espaces francophones et dans les pays non francophones.

Dans la première partie – “Une histoire de la notion de français langue étrangère (FLE): des pratiques à une discipline” (pp. 25-78) – Valérie SPAËTH trace la genèse de la notion de *français langue étrangère* en la mettant en relation avec l'évolution des représentations de l'altérité linguistique et culturelle, étant donné “qu'il y a toujours eu d'autres langues dans cette histoire, même et surtout quand il s'est agi d'universalité” (p. 32). Entre le XVI^e et le XVIII^e siècles, cette altérité est représentée par le latin et les langues vernaculaires, auxquelles le français s'oppose pendant cette longue phase d'institutionnalisation qui lui permet de s'affirmer comme langue d'enseignement et comme langue universelle “capable de transcender les régimes et les religions” (p. 37). Pour les périodes suivantes, SPAËTH met en relief les parallélismes, idéologiques et méthodologiques, qui concernent la diffusion du français en France, dans les colonies et dans les pays non francophones. Dès la fin du XVIII^e siècle, le français s'impose au Sénégal comme langue unique d'enseignement: “La continuité avec le territoire national ‘métropolitain’ s'opère d'un point de vue linguistique, le français transcende toutes les autres langues, comme il vise à transcender les patois en France” (p. 37). Au XIX^e siècle, son expansion est assurée, en France et ailleurs, grâce à la mise en place de l'école – républicaine et coloniale – ainsi que par la création des premiers organismes de diffusion du français, notamment l'Alliance israélite universelle, l'Alliance française, la Mission laïque. S'affirme l'idéologie du messianisme français, inspirée des idéaux des Lumières, selon laquelle la langue et l'éducation françaises sont porteuses de civilisation. Elle s'accompagne d'“une nouvelle éthique de l'altérité” qui conçoit que “l'autre non européen, par nature faible, est amené à être dominé, assujéti” (p. 42). Du point de vue méthodologique, cette idéologie s'exprime à travers la méthode directe, basée sur l'enseignement de l'oral, qui connaîtra des adaptations à l'enseignement du français aux petits patoisants, aux colonisés et aux étrangers. Dès la fin du siècle s'affirment, d'abord dans la pédagogie coloniale, quelques principes qui seront à la base du FLE: “la nécessité de la progression, le caractère empirique de l'enseignement, la démarche cognitive de l'oral vers l'écrit, l'importance de la formation des maîtres” (p. 57), ainsi que la nécessité de la sélection de corpus adaptés aux besoins des apprenants. C'est au XX^e siècle que l'enseignement du français aux étrangers se professionnalise, grâce à la création de programmes académiques de formation, de centres de recherche et de diplômes nationaux. Vers le milieu du siècle, la

création de l'Unesco et du Conseil de l'Europe, puis les recherches sur le français 'élémentaire' et 'fondamental', ont favorisé l'évolution vers des méthodologies plus ouvertes aux autres langues et à des approches bi- ou plurilingues. En 1960 apparaît le terme *FLE*, désignant une discipline qui se démarque désormais de la pédagogie coloniale et qui va affirmer ses propres outils conceptuels et méthodologiques. L'histoire plus récente de cette nouvelle discipline est tracée, dans une perspective plus théorique et pédagogique, dans la dernière section du volume: "La didactique du FLE à partir du tournant des années 1970" (pp. 251-334), où Martine MARQUILLÓ LARRUY présente les "méta-outils" autour desquels s'est constituée la nouvelle discipline (de l'enquête sur le français fondamental au CECRL et au Portfolio) et les manuels qui peuvent être considérés comme emblématiques des évolutions pédagogiques de cette période.

La deuxième partie de l'ouvrage attire plutôt l'attention sur les aspects problématiques concernant la description de "La présence de la langue française dans le monde" (Nathalie AUGER, pp. 79-112), ainsi que sur l'importance des représentations linguistiques et culturelles, source de préjugés et de stéréotypes. En effet, les données quantitatives – très positives puisqu'elles révèlent une progression importante de la population francophone à notre époque – sont précédées d'une réflexion sur les méthodologies utilisées pour le démembrement des locuteurs de français, dont les estimations peuvent varier de façon significative selon les critères appliqués. L'examen des représentations et de leurs répercussions sur les apprenants invite à un renouveau méthodologique capable de prendre en compte le multilinguisme qui caractérise les situations d'apprentissage contemporaines et d'intégrer la variation du français. Au-delà des idées reçues traditionnelles concernant le génie et l'universalité du français – "des axiologies potentiellement négatives pour les autres langues" (p. 94) – et de celles concernant son potentiel littéraire ou utilitaire, AUGER invite à s'interroger sur la relation que l'apprenant entretient avec le français, qui peut s'avérer "langue choisie, héritée ou imposée" (p. 95); à lutter contre les "discours de crise" (p. 97), toujours dominants, qui empêchent la mise en pratique d'approches plurielles en stigmatisant les interférences avec les autres langues; à s'ouvrir à la diversité du français dans la francophonie en accueillant les francophones venus 'de l'extérieur', trop souvent jugés 'illégitimes' comme professeurs de français. Dans le cadre du FLE, elle attire l'attention sur les effets négatifs d'une "représentation exacerbée de la norme" (p. 106) qui amène à considérer le professeur natif comme "le meilleur atout pour apprendre le français" (p. 105) et finit par insécuriser les enseignants non-natifs. AUGER termine cette section en rappelant quelques projets et programmes d'enseignement qui visent à contrer l'idéologie de la norme unique.

La situation des professeurs de français est traitée de façon plus approfondie dans la troisième partie du volume, rédigée par Jean-Pierre CUQ et intitulée “Le FLE et la francophonie: institutions et acteurs” (pp. 113-159). Après avoir présenté la structuration et les attributions des institutions nationales et internationales vouées à l’entretien, à la diffusion et à la promotion du français, ainsi que les médias et les associations professionnelles des enseignants et chercheurs en didactique, CUQ met en relief le dynamisme interne du français en rappelant synthétiquement les différents éléments de variation linguistique qui le caractérisent, pour s’arrêter finalement sur les “acteurs du FLE” (p. 143), c’est-à-dire les professeurs qui l’enseignent dans les pays où il est langue maternelle (Belgique, France, Suisse, Québec) et ailleurs où il est langue étrangère. Constituant un effectif d’environ un million de professeurs, ces professionnels – dont l’importance dans la diffusion du français a été réaffirmée par Emmanuel MACRON dans le discours cité ci-dessus et valorisée par la création de la Journée internationale du professeur de français (cf. p. 145) – ont des statuts et des fonctions différentes selon les pays et, trop souvent, des rémunérations insuffisantes qui les empêchent de se dédier de façon exclusive à l’enseignement. CUQ décrit les formations initiales et les opportunités, très variables, de formation continue prévues dans le monde. Il en profite pour réhabiliter les enseignants non-natifs – ils ont “l’avantage de connaître mieux les difficultés d’apprentissage de leurs élèves car ils les ont rencontrées eux-mêmes. Ils connaissent aussi plus intimement leur culture, surtout en matière d’enseignement et d’apprentissage” (p. 149) – et pour rappeler l’importance de la prise en compte de la francophonie dans leur formation: “la formation initiale et continue des professeurs de français devrait davantage faire fond aujourd’hui sur la francophonie, sur les cultures dont elle est porteuse et sur les avancées des connaissances linguistiques, sociolinguistiques et didactiques dont elle est l’objet. L’avenir de l’enseignement du français comme langue étrangère ou seconde en dépend largement” (p. 159).

La culture francophone est d’ailleurs au centre de la quatrième partie de l’ouvrage. Dans cette section (“Le français, les littératures et les cultures en francophonie”, pp. 161-196), Fatima CHNANE-DAVIN introduit la question par une réflexion sur l’ambiguïté des termes *culture* et *civilisation* et prend ensuite en considération les supports littéraires utilisés en classe de FLE, toujours trop ciblés sur la France et encore peu ouverts aux littératures francophones ou à la ‘littérature-monde’ en français. Elle propose en particulier un état des lieux des recherches récentes sur l’enseignement de la littérature en classe de FLE et un bilan de la place des textes littéraires dans les manuels. Ensuite sont pris en considération les supports artistiques: photographie, peinture, cinéma, chanson. CHNANE-DAVIN invite à exploiter ces ressources, tout comme les documents littéraires, en tant que disposi-

tifs de médiation culturelle utiles pour favoriser la découverte de l'altérité, en accueillant l'approche encouragée dans la version augmentée du CECRL de 2018. La chercheuse ne se limite pas à pointer les obstacles qui limitent le recours aux supports littéraires et artistiques mais offre aussi des suggestions méthodologiques et pratiques pour les contourner, par exemple en invitant à exploiter les guides pédagogiques des manuels pour combler les éventuelles lacunes culturelles des enseignants de FLE dans certains domaines des arts ou de la production littéraire à l'extérieur de la France.

La cinquième partie offre un complément d'informations sur l'évolution des savoirs disciplinaires nécessaires dans l'enseignement des langues, concernant les différentes composantes du français (lexique, grammaire, discours, phonétique), la notion d'interlangue et de compétence interculturelle (Corinne WEBER, "Étudier la langue française dans la perspective FLE", pp. 197-249).

Si cet ouvrage, qui se veut un outil de synthèse, ne peut traiter de façon exhaustive toutes les connaissances concernant la francophonie et l'enseignement du français, il a le mérite de faire ressortir de façon convaincante l'urgence d'une intégration de la dimension francophone et de la variation de la langue dans la formation des enseignants et dans les pratiques pédagogiques. Une riche "Bibliographie" (pp. 335-349) permettra aux lecteurs qui le souhaitent de repérer d'autres lectures fructueuses pour approfondir les différentes thématiques abordées.

Cristina BRANCAGLION

Coraline PRADEAU, *Politiques linguistiques d'immigration et didactique du français. Regards croisés sur la France, la Belgique, la Suisse et le Québec*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2021, 311 pp.

Coraline PRADEAU, spécialiste de didactique des langues, présente un ouvrage ancré dans son expérience professionnelle d'enseignante de FLE (en France et à l'étranger) et issu de sa thèse de doctorat, récompensée par le *Prix de thèse des Presses Sorbonne Nouvelle* en 2019. Communément appelées *politiques linguistiques d'intégration*, ces initiatives destinées aux populations migrantes en Belgique, en France, en Suisse et au Québec sont analysées en tant qu'actions visant à favoriser l'intégration par la connaissance et l'apprentissage de la langue nationale. Dès le titre de l'ouvrage de PRADEAU, elles sont désignées comme *politiques linguistiques d'immigration*,